

APPEL A CANDIDATURE POUR LA JOURNEE FINALES FOOT LOISIR ET ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 02 JUIN 2019

1°) une Installation sportive avec tribune, disponible de 10h à 20h

Une salle pouvant accueillir l'assemblée générale (160 personnes assises + estrade)

2°) Ces installations devant comprendre 1 terrain à 11 (+ une zone à prévoir pour échauffement)

La mise en place de deux jeux de but de foot à 7 / 8 sur le terrain (soit 2 terrains)

3°) Un podium abrité (ou autre) suffisamment grand pour accueillir les trophées, les équipes une à une ainsi que la sonorisation du district (podium avec prise électrique).

6°) Une salle avec 2 tables pour les FMI (connexion wifi)

8°) un commissaire au terrain (licencié du club), par rencontre

Ainsi qu'un nombre suffisant de « bénévole » du club dans l'ensemble de la journée (vestiaires, parking,...)

La Buvette, la restauration étant à la charge d'organisation du club.

Nota : la restauration des équipes et des arbitres (collation d'après-match), étant à la charge du club organisateur (Financée par le district).